

SAINT-DENIS-DE-CABANNE ACCUEIL DE MIGRANTS

## Jean-François Barnier soutient le maire de la commune

Le président des maires de la Loire souligne « la position digne et responsable » de son collègue René Valorge, maire de Saint-Denis-de-Cabanne.

L'arrivée de migrants à Saint-Denis-de-Cabanne, commune du Roannais, ne laisse pas indifférent, aussi bien la population que les services de l'État ou les élus. Après la réunion d'information agitée qui s'est tenue à Saint-Denis-de-Cabanne, mercredi soir, le président de l'association des maires de la Loire, Jean-François Barnier, apporte son soutien à son collègue René Valorge qui a eu « une attitude très digne et responsable. Dans une situation difficile pour lui et ses administrés, il sait faire face à ses responsabilités, dans un contexte passionné et même parfois excessif », insiste Jean-François Barnier. Ce dernier est intervenu auprès de l'Association des maires de France (AMF) pour l'informer du cas

de Saint-Denis-de-Cabanne.

### « Privilégier le volontariat des communes »

L'AMF réaffirme « le principe de solidarité avec les réfugiés fuyant les zones de guerre et de violences ». Face à la répartition des migrants sur le territoire français, l'AMF rappelle sa position « de privilégier le volontariat des communes pour accueillir des migrants sur leur territoire. Il faut une répartition géographique équilibrée, tenant compte des données économiques, sociales et démographiques des territoires,



■ Jean-François Barnier.  
Photo Selim BATIKHY

faite en concertation avec les élus, et ce afin de faciliter l'acceptabilité de cet accueil pour les populations ».

D.G.

### UNE ENQUÊTE OUVERTE

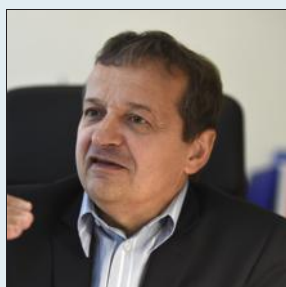
Après les incidents qui ont émaillé la réunion d'information de mercredi à Saint-Denis-de-Cabanne, le procureur de la République de Roanne, Éric Jallet, a ouvert une « information judiciaire

en flagrance des chefs d'incitation à la haine raciale, ainsi que d'outrages et violences en réunion et avec arme sur des personnes dépositaires de l'autorité publique ».

## « Rien ne justifie l'exploitation éhontée du FN »

Maurice Vincent estime que dans les communes concernées par l'arrivée de migrants, « chacun peut comprendre les inquiétudes et les questions posées sur les conditions matérielles de cet accueil ». En revanche, pour le sénateur, « rien ne justifie l'exploitation politicienne éhontée du Front national, pas plus que le discours scandaleux du président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'une des plus riches de

France et qui ne pourrait pas recevoir 1 800 personnes chassées de leur pays ! Je dénonce aussi ferme-



■ Photo Ph. VACHER

ment les discours populistes de certains parlementaires de droite qui ne serviront qu'à faire progresser l'extrême droite ». Enfin, Maurice Vincent demande « un accompagnement renforcé des demandeurs d'asile et un soutien spécifique aux communes concernées. Mais surtout que chacun conserve à la fois le sang-froid et la dignité qui font partie de notre tradition nationale. ».

## POLITIQUE

### Gilles Artigues (UDI) : « La démarche d'Éric Berlivet est peu fiable »

Gilles Artigues, président de la fédération de l'UDI de la Loire, n'a pas particulièrement apprécié les propos d'Éric Berlivet, le maire de Roche-la-Molière, dans l'interview publiée dans notre journal de vendredi.

Gilles Artigues rappelle qu'Éric Berlivet lui a apporté « son total soutien » lors de l'élection à la présidence de l'UDI 42. Par ailleurs, Gilles Artigues estime que le maire de Roche-la-Molière « avait toute sa place dans l'exécutif de l'UDI Loire, il n'a pas souhaité prendre de responsabilités. Il a été cependant invité à toutes nos réunions, il n'a participé à aucune. Il aurait pu avancer des propositions, contester telle ou telle décision de notre parti et surtout nous faire part de ses ambitions personnelles ».

Gilles Artigues fait allusion au fait qu'Éric Berlivet dit ne pas exclure d'être candidat aux élections législatives. Si Éric Berlivet dit se mettre « en congé de l'UDI », Gilles Artigues répond : « On ne peut pas être dedans ou dehors. Nous trancherons fermement cette question ». Pour le président de l'UDI départemental, la démarche d'Éric Berlivet est « personnelle, peu fiable, de la part d'un électron libre, refusant toute discipline et cherchant avant tout et par tous les moyens à faire parler de lui ».

LYON ST-EXUPÉRY AÉROPORT

## Une consigne pour les objets confisqués

Depuis cet été, l'aéroport de Saint-Exupéry offre un système de consigne pour certains objets interdits en cabine et saisis au point de contrôle, avant la zone d'embarquement. Il est le premier à le faire en France. Un agent de sûreté vous proposera une enveloppe renforcée dans laquelle vous pourrez glisser votre couteau ou votre matériel de manucure. Elle sera glissée dans une urne. Un code barre vous sera remis. Après connexion sur le site internet de l'aéroport, vous pourrez vous faire expédier, en France ou à l'étranger, l'objet confisqué moyennant le paiement en ligne de 12 euros.

### Une extension possible aux parfums

Selon Frédéric de Fouchier, directeur des opérations aux Aéroports de Lyon, « on saura assez rapidement si ce service peut être étendu à d'autres objets », comme les parfums. Des discussions sont en cours avec La Poste. Les retours sur le service actuel sont, d'après les initiateurs, positifs. Et ce système, conçu pour ne pas ralentir la file, permet d'atténuer les tensions au point de contrôle, la confiscation de certains objets étant parfois très mal vécue par les passagers.

## Un mouton dans la file !

Au point de contrôle avant la zone d'embarquement, les agents de sûreté de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry saisissent sans cesse des objets interdits en cabine : 300 par jour en moyenne. Le plus souvent, il s'agit de couteaux ou de matériel de manucure. Parfois, d'objets plus insolites : disques d'embrayages ou systèmes de freinage de véhicule, mais aussi, bombes lacrymogènes. Un jour, un voyageur s'est même présenté dans la file avec un mouton !

## SAINT-ÉTIENNE

### Conférence avec Jean Arthuis (UDI)



■ Pierre AUGROS

L'UDI de la Loire recevra Jean Arthuis lundi 19 septembre. Le député européen, ancien ministre de l'Économie et des Finances et fondateur de l'Alliance centriste, tiendra une conférence à 18 h 30 chez Maître Kanter à Saint-Étienne. Jean Arthuis abordera les questions suivantes : où va l'Europe après le Brexit ? Quelle place pour la France dans l'Union ? Quelle parole peut porter les centristes ?